

Vendredi 8 décembre 2023

Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2024 : des marges de manœuvre de plus en plus contraintes

Les élus de l'assemblée départementale se sont réunis en session plénière, ce vendredi 8 décembre à l'Hôtel du Département de Châlons-en-Champagne, pour débattre des orientations budgétaires de l'année 2024, passage obligé dans le processus de construction du prochain budget de notre collectivité.

L'élaboration de nos trajectoires budgétaires à venir se déroule **dans un contexte économique toujours inflationniste, des marges de manœuvre de plus en plus contraintes et des besoins sociaux grandissants** de la part de nos concitoyens. Tous ces éléments mettent sérieusement en péril la bonne gestion financière du Département de la Marne. Et nous en sommes à nous demander si nous allons encore pouvoir construire des budgets équilibrés dans les années à venir.

Cette situation inédite traduit **l'écart qui existe entre le principe du manque d'autonomie financière des collectivités territoriales et la réalité de leur gestion budgétaire**, largement dépendante de phénomènes extérieurs tels que la conjoncture économique ou les décisions gouvernementales, peu ou pas compensées financièrement.

« *Les missions que l'État a transférées aux collectivités territoriales, sans compensation financière adéquate, mettent une pression supplémentaire sur nos ressources déjà limitées, puisque nos leviers fiscaux nous ont pratiquement tous été retirés ces dernières années. Mais jusque quand allons-nous pouvoir tenir ? Quand on n'a plus aucune marge de manœuvre, quand nos dépenses de fonctionnement augmentent : alors nécessairement, c'est l'investissement qui en pâtit. Et ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'économie du territoire* », prévient Jean-Marc Roze, président du Département de la Marne.

Un exercice à élaborer avec prudence pour tenter de conserver notre niveau de recettes

Concrètement, les recettes de la collectivité départementale **ne permettent pas de latitude**. Alors que **la tension sur les dépenses est de plus en plus forte** et que **les attentes de nos concitoyens sont grandes vis-à-vis du Département**, dont le rôle d'amortisseur social est essentiel, surtout dans un contexte économique chargé d'inquiétude.

Pour 2024, il nous faut donc manœuvrer **pour garantir les moyens d'action et la qualité du service public** tout en veillant à **l'équilibre budgétaire**.

Le Département propose **un nouvel exercice de prudence** avec un niveau de recettes s'élevant à **514 M €**. Ce qui représente une baisse de 12 M € par rapport à 2022. Les recettes liées aux Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) chuteraient aussi de 25 % par rapport à l'exercice précédent.

CONTACT PRESSE

Nicolas Thiry

Chef de cabinet du président

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 43 06 01 66

nicolas.thiry@marne.fr

Si l'on admet que le système de dotation est globalement figé (environ 100 M €) et après avoir relevé le taux de la taxe d'aménagement à 2,5 % portant la recette à 5 M €, l'attention doit désormais se porter **sur les ressources fiscales transférées au Département** mais dépendantes du contexte économique national :

- **la fraction de Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) part TFPB** : soit **119 M €** réhaussée de 4,5 % en cohérence avec les prévisions nationales ;
- **la fraction de TVA part CVAE** : soit **38 M €** également réhaussée de 4,5 % ;
- **les DMTO** : soit environ **80 M €**, tout en gardant à l'esprit que la hausse des taux d'intérêt et les difficultés économiques actuelles se traduisent par une diminution du nombre de transactions immobilières.

Des dépenses sociales en progression constante

Une fois encore, la prévision de la dépense (**493 M €**) s'inscrit dans une perspective d'évolution de nos charges sociales qui représentent aujourd'hui pas moins de **73 % (357 M €)** de notre budget de fonctionnement.

En raison de l'inflation, les missions de solidarité du Département prennent en effet un caractère indispensable dans le cadre **d'un accompagnement des Marnais les plus isolés et les plus fragiles**.

Premièrement, avec une dépense prévue de **100 M €**, nous allons renforcer **nos actions d'insertion par l'emploi à destination des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)**. Car le travail demeure l'une des clés pour sortir de la précarité sociale et matérielle.

L'ensemble des mesures déjà mises en œuvre, tant en ce qui concerne **la vérification des droits** que **l'accompagnement vers la sortie du dispositif** (SPIE ou plateforme actif51.fr), a permis **de faire baisser le nombre d'allocataires** (-3 % en 2023 par rapport à 2022). Notre objectif pour 2024 est bien la poursuite de nos efforts afin que **le nombre de bénéficiaires du RSA n'augmente pas au cours des prochains mois**, malgré les probables conséquences à attendre de la réforme des règles d'indemnisation du chômage, les perspectives d'affaiblissement de la croissance de l'activité économique et l'augmentation de l'allocation RSA de 4,5 % décidée par l'État.

Deuxièmement, via notre schéma enfance-famille, **l'aide sociale à l'enfance constitue pour nous une véritable priorité** avec une dépense de **96 M €**. Nous l'affirmons : **le Département se tient et se tiendra une nouvelle fois aux côtés des familles les plus précaires** pour les épauler au quotidien, car leurs difficultés sociales et économiques sont démultipliées en temps de crise.

Cependant, ce secteur nous pose certaines interrogations de fond. En effet, nos foyers d'hébergement marnais sont occupés par trop de mineurs étrangers isolés (235 mineurs non accompagnés y sont présents). Est-ce réellement au seul Département de supporter entièrement cette charge quand on sait les manquements de l'État en ce qui concerne la maîtrise des flux migratoires ? De plus, l'insuffisante capacité d'hébergement de mineurs dans les établissements de Protection judiciaire de la jeunesse et des services de pédopsychiatrie relevant de l'État pèse sur notre budget et sur l'activité de nos services.

Troisièmement, **le secteur de la dépendance (148 M €) retiendra lui aussi toute notre attention**. Les bénéficiaires de la prestation compensation handicap étant en hausse de 200 personnes par an.

Enfin, avec des objectifs de gestion rigoureuse maintenus, **le budget consacré aux ressources humaines** de notre collectivité devrait permettre de prendre en compte notamment : **la hausse du point d'indice de fonctionnaires, l'augmentation de la cotisation patronale, les éventuelles revalorisations du SMIC et salaires des fonctionnaires, la revalorisation du régime indemnitaire annuel** pour les agents de la collectivité et avancements de carrière.

En dehors de ces domaines, les autres lignes du budget de fonctionnement seraient reconduites en tenant compte des variations à la hausse imposées concernant **la dotation de fonctionnement des collèges** ou la prise en charge **de l'inflation pour nos bâtiments**.

CONTACT PRESSE

Nicolas Thiry

Chef de cabinet du président

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 43 06 01 66

nicolas.thiry@marne.fr



Une situation budgétaire compliquée obligeant à prioriser notre effort d'investissement

Nous répondrons présents **pour accompagner le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)**, pour **garantir la sécurité des automobilistes sur nos routes départementales**, ainsi que pour **poursuivre notre soutien aux communes et intercommunalités** tout en veillant à l'équité territoriale entre zones rurales et zones urbaines.

Nous réaffirmons également notre volonté de poursuivre **la transition écologique dans nos bâtiments administratifs**, et notamment **dans nos collèges** pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Une évolution maîtrisée de la dette

Cette année, nous avons remboursé 19 M € de notre dette antérieure. Ainsi, notre encours de dette restera stable. **Le stock de dette devrait être de 156,5 M €, maintenant notre collectivité parmi les moins endettées en France.**

CONTACT PRESSE

Nicolas Thiry

Chef de cabinet du président

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 43 06 01 66

nicolas.thiry@marne.fr

